

**Venez nous rejoindre plusieurs informations  
vous attendent**

**Site internet : [www.csn-lsss.ca/](http://www.csn-lsss.ca/)**



**STT Laurentides santé et services  
sociaux - CSN**



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2022

TENUE DU 26 AVRIL AU 17 MAI 2022



# ORDRE DU JOUR

- 1. Présences
- 2. Mot de bienvenue
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4. Adoption des procès-verbaux des assemblées précédentes
- 5. Maisons des aînés
- 6. Négociation nationale 2023
- 7. Finances du syndicat au 31 décembre 2021
- 8. Présentation entente titres d'emplois plus avantageux dans son service
- 9. Équité salariale catégorie 3 – plan d'action
- 10. Levée de l'assemblée

# LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- Suite à la lecture de l'ordre du jour, il est proposé par Isabelle Lavoie et appuyé par Brigitte Gilbert, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

# ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- Il est proposé par Mireille Borges et appuyé par Nancy Dontigny, d'adopter les procès-verbaux des assemblées générales annuelles et des assemblées de négociation nationale tenues:
  - Du 18 février au 13 octobre 2020 (Covid)
  - Du 9 mars au 11 mars 2021 (en virtuel)
  - Du 4 mai au 6 mai 2021 (en virtuel)
  - Du 13 juillet au 15 juillet 2021 (en virtuel)
  - Du 8 septembre au 30 septembre 2021 (BBQ).

# MAISON DES AÎNÉS / MAISON ALTERNATIVE

- 5 Maisons des aînés
- Chacune divisée en maisonnée de 12 places
- Localisation
- 288 places dans les Laurentides
- Type de clientèle MDA / MA

# MAISON DES AÎNÉS / MAISON ALTERNATIVE

## **AFFICHAGE DE POSTES DE FÉVRIER 2022** **Titres d'emploi de la catégorie 2**

- Préposé(e) aux bénéficiaires chef d'équipe
- Préposé(e) aux bénéficiaires
- Préposé(e) au pavillon
- Aide de service

# MAISON DES AÎNÉS / MAISON ALTERNATIVE

## **AFFICHAGE DE POSTES DE FÉVRIER 2022** **Titres d'emploi de la catégorie 3**

- Agente administrative classe 1
- Agente administrative classe 3

# MAISON DES AÎNÉS / MAISON ALTERNATIVE

## AFFICHAGE DE POSTES - MAI 2022

- Service alimentaire
- SFIM – Installations matérielles
- Service logistique
- Hygiène et salubrité
- Buanderie/lingerie
- Pharmacie

2ieme affichage possible si postes vacants en février pour soins d'assistance.

# MAISON DES AÎNÉS / MAISON ALTERNATIVE

## CONCLUSION

- Rencontres employeur
- Changement de culture
- Gestion participative/horaires
- Transformations des CHSLD actuels

# NÉGOCIATION NATIONALE 2023

**NOUS ALLONS VOIR ENSEMBLE LES THÈMES SUIVANTS:**

- EXPLICATIONS SUR LA NÉGOCIATION NATIONALE

# NÉGOCIATION NATIONALE 2023

**NOUS ALLONS VOIR ENSEMBLE LES THÈMES SUIVANTS:**

- LA COMPOSITION DU COMITÉ

# NÉGOCIATION NATIONALE 2023

**NOUS ALLONS VOIR ENSEMBLE LES THÈMES SUIVANTS:**

- LE RÔLE DU COMITÉ DE NÉGO DU STTLSSS-CSN

# NÉGOCIATION NATIONALE 2023

- PROCHAINE RONDE EN FRONT COMMUN AVEC LA FTQ ET LA CSQ

# NÉGOCIATION NATIONALE 2023

- INFLATION / PRIORITÉS / SALAIRES

# NÉGOCIATION NATIONALE 2023

- RAMENER LES DEMANDES DE LA DERNIÈRE RONDE DE NÉGO

# NÉGOCIATION NATIONALE 2023

- DÉFINIR LES PRIORITÉS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

# NÉGOCIATION NATIONALE 2023

- POSSIBILITÉ DE METTRE EN PLACE UN FONDS DE GRÈVE ?

# NÉGOCIATION NATIONALE 2023

- EXPLICATION DES SERVICES ESSENTIELS LORS D'UNE GRÈVE

# FINANCES DU SYNDICAT AU 31 DÉCEMBRE 2021

<b>BUDGET 36 MOIS</b>	<b>REVENUS</b>	<b>REEL 31 DÉC 2021</b>	<b>%</b>
\$ 10 487 378,72	Cotisations syndicales	\$ 8 352 094,10	79,64 %
0,00	Droits d'entrée	4,00	-
10 000,00	Intérêts	4 845,16	48,45 %
<b>360,00</b>	<b>Remise Visa</b>	<b>467,31</b>	<b>129,81 %</b>
0,00	Autres revenus	1 288,49	-
<b>TOTAL DES REVENUS</b>			
\$10 497 738,72		\$ 8 358 699,06	79,62 %

# DÉPENSES

<b>BUDGET 36 MOIS</b>	<b>Dépenses</b>	<b>RÉEL 31 DÉC 2021</b>	<b>%</b>
\$ 4 194 951,49	Per capita CSN	\$ 3 338 769,04	79,59 %
3 029 687,19	Per capita FSSS	2 411 276,05	79,59 %
582 632,15	Per capita CCSNL	463 706,96	79,59 %

# DÉPENSES (SUITE)

<b>BUDGET 36 MOIS</b>	<b>Dépenses</b>	<b>RÉEL 31 DÉC 2021</b>	<b>%</b>
\$ 198 027,00	Comité Exécutif	\$ 159 675,35	80,63 %
73 957,00	Équipe Centre	34 507,77	46,66 %
104 515,00	Équipe Sud	62 359,84	59,67 %
119 916,00	Équipe Nord	94 694,64	78,97 %

# DÉPENSES (SUITE)

<b>BUDGET 36 MOIS</b>	<b>Dépenses</b>	<b>RÉEL 31 DÉC 2021</b>	<b>%</b>
\$ 19 859,00	Comité de Coordination	\$ 11 468,04	57,75 %
32 739,00	Conseil Syndical	11 761,23	35,92 %
51 480,00	Comité SST	2 352,13	4,57 %
35 347,00	Comité Griefs	11 543,56	32,66 %

# DÉPENSES (SUITE)

<b>BUDGET 36 MOIS</b>	<b>Dépenses</b>	<b>RÉEL 31 DÉC 2021</b>	<b>%</b>
\$ 28 024,00	Comité régionaux	\$ 3 008,86	10,74 %
64 292,20	Comité Négo nationale	29 749,55	46,27 %
0,00	Comité Négo locale	0,00	-

# DÉPENSES (SUITE)

<b>BUDGET 36 MOIS</b>	<b>Dépenses</b>	<b>RÉEL 31 DÉC 2021</b>	<b>%</b>
\$ 2 068,00	Comité de Surveillance	\$ 1 826,13	88,30 %
80 000,00	Assemblée générale, AGA, Triennale	53 997,92	67,50 %
1 019 619,00	Salaire	876 039,33	85,92 %
10 000,00	Formation	5 602,21	56,02 %

# DÉPENSES (SUITE)

<b>BUDGET 36 MOIS</b>	<b>Dépenses</b>	<b>RÉEL 31 DÉC 2021</b>	<b>%</b>
\$ 37 582,00	Délégation CSN	\$ 3 590,94	9,55 %
238 092,00	Délégation FSSS	97 689,73	41,03 %
16 588,00	Délégation CCSNL	1 541,68	9,29 %

# DÉPENSES (SUITE)

<b>BUDGET 36 MOIS</b>	<b>Dépenses</b>	<b>RÉEL 31 DÉC 2021</b>	<b>%</b>
\$ 20 000,00	Délégués (poteaux)	\$ 11 750,44	58,75 %
104 943,00	Vie syndicale régionale	125 332,06	119,43 %
98 000,00	Appui mobilisation négo	109 417,25	111,65 %
80 000,00	Arbitrage	57 082,94	71,35 %

# DÉPENSES (SUITE)

<b>BUDGET 36 MOIS</b>	<b>Dépenses</b>	<b>RÉEL 31 DÉC 2021</b>	<b>%</b>
\$ 7 500,00	Don solidarité	\$ 5 400,00	72,00 %
36 000,00	Élection	22 259,34	61,83 %
0,00	Fondation	76,55	-
0,00	Officiers	0,00	-

# DÉPENSES (SUITE)

<b>BUDGET 36 MOIS</b>	<b>Dépenses</b>	<b>RÉEL 31 DÉC 2021</b>	<b>%</b>
\$ 44 578,44	Projets spéciaux	\$ 21 222,09	47,61 %
109 500,00	Télécommunication	115 685,41	105,65 %
20 000,00	Timbres, courriers, photocopies	13 250,45	66,25 %
9 000,00	Loyer	8 700,00	96,67 %

# DÉPENSES (SUITE)

<b>BUDGET 36 MOIS</b>	<b>Dépenses</b>	<b>RÉEL 31 DÉC 2021</b>	<b>%</b>
\$ 7 341,25	CSST cotisation	\$ 5 471,62	74,53 %
15 000,00	Fourniture informatique	41 088,59	273,92 %
4 500,00	Stationnement	1 815,28	40,34 %
2 000,00	Divers	2 325,74	116,29 %

# TOTAL DES DÉPENSES

<b>BUDGET 36 MOIS</b>	<b>Dépenses</b>	<b>RÉEL 31 DÉC 2021</b>	<b>%</b>
\$ 10 497 738,72	<b>Total des dépenses</b>	\$ 8 216 038,72	78,26 %
<b>SURPLUS DE LA PÉRIODE</b> <b>142 660,34 \$</b>			

# BILAN

## AU 31 DÉCEMBRE 2021

### **ACTIF**

Caisse	\$ 317 958,69
Mise de fonds	(255 817,78)
Placements	610 531,52
Comptes à recevoir	47 085,66
Libérations à recevoir	0,00
Part sociale	5,00
Immobilisations	0,00

**TOTAL ACTIF : \$ 719 763,09**

# BILAN

## AU 31 DÉCEMBRE 2021

### **PASSIF**

Comptes à payer	\$ 373 110,83
Libérations à payer	

**TOTAL PASSIF : \$ 373 110,83**

# BILAN

## AU 31 DÉCEMBRE 2021

### **AVOIR**

Surplus cumulé	\$ 203 991,92
Corrections années antérieures	0,00
Surplus de l'exercice	142 660,34
<b>TOTAL AVOIR</b>	<b>\$ 346 652,26</b>

**GRAND TOTAL : \$ 719 763,09**

# ADOPTION DU RAPPORT DES ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION

- Il est proposé par Joannie Arsenault appuyé par Chantal Lalonde d'adopter le rapport des états financiers au 31 décembre 2021 ainsi que le rapport du comité de vérification.

# ENTENTE PLUS AVANTAGEUSE DANS SON SERVICE

## Historique :

- Entente plus avantageuse dans les services alimentaires de quelques CSSS à l'époque pour la rétention du personnel cuisinier
- 2017 lors de la fusion des CSSS l'employeur nous demande d'harmoniser cette entente sur l'ensemble du territoire du CISSS des Laurentides pour les services alimentaires
- ET depuis les 3 dernières années nous signons un projet pilote renouvelable à chaque année pour la catégorie 2
- Aujourd'hui nous voulons qu'elle soit **permanente**

# ENTENTE PLUS AVANTAGEUSE DANS SON SERVICE

## Qu'est-ce qu'une entente plus avantageuse

- D'utiliser de façon optimale l'expertise des personnes salariées et de leur donner l'opportunité d'accéder à des fonctions plus rémunératrices tout en répondant aux exigences de la tâches.
- La personne salariée doit être inscrite sur la liste de rappel du titre d'emploi plus rémunérateur.
- Il faut savoir que la convention collective ne permet pas à une personne salariée titulaire d'un poste à temps complet de quitter son poste pour une affectation. La même procédure s'applique pour une personne salariée qui détient un remplacement.

# ENTENTE PLUS AVANTAGEUSE DANS SON SERVICE

## Exemple :

- Exemple 1 : Karine est titulaire d'un poste à temps complet comme PSA elle peut quitter son poste pour avoir un remplacement de 14 jours et plus pour remplacer Nancy qui est cuisinière ou aide cuisinière puisque le salaire est plus élevé.
- Exemple 2 : Véronique détient une affectation de plus de 14 jours, elle peut quitter son affectation pour avoir une autre affectation à temps complet de plus de 14 jours pour remplacer Nancy.
- Lorsque l'affectation plus rémunératrice est terminée elle redevient disponible sur la liste de rappel.
- **Tout cela se fait par ancienneté**

# ENTENTE PLUS AVANTAGEUX DANS SON SERVICE

## Proposition catégorie 2

- Il est proposé par Brigitte Gilbert appuyé par Line Chalifoux, Que l'on signe l'entente plus avantageuse de façon permanente pour la catégorie 2;

## Proposition catégorie 3

- Il est proposé par Isabelle Lavoie appuyé par Louise Filion, Que le syndicat rediscute avec l'employeur pour la mise en place d'un projet pilote plus avantageux pour la catégorie 3;

# Équité salariale catégorie 3 plan d'action

# LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

- Levée de l'assemblée générale annuelle 2022 le 17 mai à Saint-Eustache à \_\_\_\_\_ proposé par \_\_\_\_\_.